3300 entreprises françaises et leurs filiales implantées au Royaume-Uni

12 milliards d'euros

Excédent commercial français avec le Royaume-Uni en 2018

24000 entreprises françaises

comptent moins de 50 salariés et réalisent moins de 50 000 euros de chiffre d'affaires au Royaume-Uni

L'énorme coût d'un Brexit dur pour les entreprises françaises

Nouvelles taxes, contrôles aux frontières, formalités administratives... L'impact d'une sortie de la Grande-Bretagne sans accord avec l'Europe se chiffre en milliards d'euros.

commerce Certes, on n'en connaît pas la fin, mais le scénario d'un Brexit sans accord, avec une sortie sèche du Royaume-Uni de l'Union européenne le 31 octobre, se profile de plus en plus. Un hard Brexit fera du mal, c'est acquis. Aux Britanniques d'abord: le FMI estime que cela fera reculer leur PIB de 3,9 %. Mais aussi à tous leurs partenaires économiques. L'impact sur la croissance française est ainsi estimé à 0,2 %.

Mais au-delà des chiffres macroéconomiques, c'est la vie quotidienne de milliers d'entreprises qui va être chamboulée. Car si le Royaume-Uni et l'Union européenne se quittent sans accord, ce sont les règles de l'OMC qui s'appliqueront. Les taxes à l'importation augmenteront des deux côtés de la Manche. La livre se dépréciera face à l'euro. Les contrôles à la douane seront plus longs et les formalités administratives à remplir, plus lourdes. Bref, les préjudices seront énormes.

Le 6e client de la France

Aujourd'hui, quelque 3300 sociétés françaises et leurs filiales (représentant au total plus de 370000 emplois) sont implantées au Royaume-Uni: Veolia, Michelin, Total, Axa, Thales, Safran, etc. Et dix fois plus y exportent leurs produits. Le Royaume-Uni est d'ailleurs l'un des rares pays avec lesquels la balance commerciale hexagonale est excédentaire, à hauteur de 12 milliards d'euros l'année dernière. Selon les Douanes, il est le 6e client de la France (6,8% des exportations tricolores

Une sortie sans accord, on y est prêts. Elle sera dure. (...) Nous, on doit défendre nos intérêts. On a passé des lois, on s'est préparés

EMMANUEL MACRON, LE 26 AOÛT, SUR FRANCE 2 en 2018) et son 8e fournisseur (3,7 % des importations).

Déjà, Euler Hermes a évalué qu'entre juin 2016, date à laquelle les Britanniques ont voté pour quitter l'Union européenne, et fin 2018, quelque 6 milliards d'euros ont été perdus pour les entreprises françaises par rapport au potentiel d'export sans Brexit. Selon une étude d'Oliver Wyman /Clifford Chance, en cas de «no deal», la France serait le troisième pays le plus impacté de l'Union européenne (après l'Allemagne et la Hollande), avec un coût d'environ 4 milliards d'euros par an.

«Seront particulièrement touchés les secteurs de l'agroalimentaire (produits laitiers, vins et spiritueux, etc.), des biens de consommation (joaillerie, parfums, habillement, etc.) ainsi que les industries automobiles, chimiques et aérospatiales et les biens industriels», précise l'étude. Sans compter les impacts sur les fournisseurs et les chaînes d'approvisionnement.

Les difficultés ne seront pas de même ampleur pour tout le monde. Les grandes entreprises, habituées aux formalités pour commercer avec les pays hors Union européenne, seront plus agiles que les PME qui exportent rarement hors du continent et ne disposent pas d'autant de ressources pour gérer les lourdeurs administratives supplémentaires. Mais le pire, pour toutes, est de ne pas savoir jusqu'au dernier moment à quelle sauce elles seront mangées. L'incertitude, les entreprises de toutes nationalités détestent ca... ■ M. VT.